

Grenoble, le 31 août 2004

Eric LAVIS, Jean-Marc SIMON
inspecteurs d'académie - inspecteurs
pédagogiques régionaux de sciences de la vie
et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de
sciences de la vie et de la Terre
des lycées publics et privés

S/C de Madame ou Monsieur le Proviseur
Madame ou Monsieur le Directeur

Rectorat

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Téléphone
04 76 74 70 60
Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :
Eric.Lavis
@ac-grenoble.fr
Jean-Marc.Simon
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
BP 1065 - 38021
Grenoble cedex

Adresse des bureaux
7, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Chère et cher collègue,

Nous espérons que des vacances reposantes vous ont permis de récupérer d'une année scolaire chargée. Nous vous communiquons par la présente quelques informations qui pourront servir de support à vos réflexions lors des réunions de prérentrée. Nous vous invitons à consulter, en parallèle, le courrier que nous adressons aux professeurs de SVT en collège, disponible sur le site académique, à la rubrique "inspection" :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/inspection/index.htm>

Vous souhaitant la rentrée la plus sereine possible, nous vous adressons, chère ou cher collègue, nos salutations les plus cordiales.

Eric Lavis



Jean-Marc Simon



BACCALAUREAT

Lors des réunions de chefs d'établissement (fin août), le recteur a remercié les proviseurs, les principaux et les équipes pédagogiques pour les excellents résultats académiques aux examens (diplôme national du brevet et baccalauréat). C'est avec plaisir que nous relayons ces remerciements, les taux de réussite témoignent de la qualité de l'enseignement, y compris et notamment en sciences de la vie et de la Terre.

Épreuve anticipée du baccalauréat – série L :

Données partielles tirées des remontées à l'issue des corrections (sur 1100 copies).

Moyenne académique : 13,36

Moyenne SVT (sur 10)	Moyenne SPC Sujet commun (sur 3)	Moyenne SPC Sujet spécifique (sur 7)	Moyenne SPC Sujet commun + sujet spécifique (sur 10)
6,66	2,04	4,66	6,7

Le sujet de SVT n'a pas posé de problème particulier. Il est vu par la plupart des enseignants comme facile, intéressant et portant sur des thèmes d'actualité. Les correcteurs ont pu appliquer sans difficultés le barème proposé. Ils ont trouvé que sujet et exigences avantageaient les élèves (voire empêchaient de distinguer ceux qui avaient des connaissances et ceux qui se contentaient de paraphraser les documents).

Thèmes à traiter en L en 2004-2005 :

Le **BO N°46 du 12 décembre 2002** rappelle les thèmes à traiter cette année dans la série L (rappel du bulletin officiel n°42 du 15 novembre 2001) :

Session 2005

- Thèmes obligatoires communs à la physique-chimie et aux sciences de la vie et de la Terre
. "représentation visuelle du monde" **et** "alimentation et environnement"
- Thèmes au choix
. sciences de la vie et de la Terre : "du génotype au phénotype, applications biotechnologiques"
ou "procréation"
. physique- chimie : "physique-chimie dans la cuisine".

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle (BO cité ci-dessus) et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

Épreuve anticipée du baccalauréat – série ES :

Données tirées des remontées à l'issue des corrections (4699 copies) :

Moyenne académique : 10,90

	Commande nerveuse		Eau		Évolution	
Moyennes	11,94		10,50		8,71	
	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
	6,07	5,88	5,78	4,73	5,87	2,84

Thèmes à traiter en ES en 2004-2005 :

Le **BO N°46 du 12 décembre 2002** rappelle les thèmes à traiter cette année dans la série ES (rappel du BO n°42 du 15 novembre 2001) :

Session 2005

- Thèmes obligatoires
"procréation" et "du génotype au phénotype, applications biotechnologiques"
- Thèmes au choix
"alimentation, production alimentaire, environnement" ou "le bois".

Les sujets de cette année semblent en adéquation avec l'enseignement dispensé et les exercices proposés en cours d'année. Une mauvaise lecture d'une question est à l'origine d'une moindre moyenne obtenue à l'exercice sur l'évolution de l'Homme.

Comme l'an dernier, les correcteurs ont repéré dans les copies des insuffisances dans la lecture des documents et la saisie de données qui ont lourdement pénalisé les candidats. Ces derniers se contentent en effet souvent de réciter leurs connaissances, quand il ne s'agit pas de banalités ou d'affirmations sans intérêt. Ils perdent alors les points attribués à l'exploitation organisée d'un document et ils sont souvent très loin du sujet. La restitution de connaissances semble continuer à poser plus de problème que la partie sur document.

Dans le respect du texte de définition de l'épreuve orale de contrôle (BO cité ci-dessus) et afin de faciliter le déroulement des interrogations, le thème au choix traité par la classe devra être clairement précisé sur le livret scolaire de chaque élève.

Baccalauréat - série S

Résultats académiques (données partielles tirées des remontées pendant les corrections) :

Spécialité	Partie 1	Partie 2a	Partie 2b	Total
SPC ou Maths	6,21	2,22	3,03	11,51
SVT	6,14	2,05	3,85	12,07

La partie II exercice 1 a été plutôt mal réussie par les candidats qui ont eu tendance à étudier longuement le "document de référence" avant de faire une étude succincte du document à exploiter. Nous vous conseillons d'entraîner vos élèves à ce type d'exercice dans lequel l'exploitation de document(s) permet de confirmer ou d'infirmer tel ou tel point d'un modèle, sans pour autant viser une étude exhaustive de ce modèle. Leur signaler qu'un "document de référence" sert à présenter une technique ou un modèle, et qu'en tant que tel, il n'est pas à exploiter.

Sujets d'entraînement à l'oral du second groupe :

La banque de sujets d'entraînement à l'oral du second groupe est toujours disponible sur le site académique. Nous rappelons que toutes les propositions (59) sont mises en ligne telles qu'elles nous ont été transmises et que vous pouvez contacter les équipes de rédaction (liste en haut de la page d'accueil) pour toute proposition d'aménagement.

Évaluation des capacités expérimentales :

Résultats partiels (57 retours) de l'évaluation réalisée en 2004 : **voir annexe 1**

Nous vous remercions de votre important investissement cette année encore, montrant votre attachement à l'évaluation de compétences pratiques, fondements de notre enseignement de science expérimentale, qui ne sont pas prises en compte dans l'évaluation finale écrite ou orale et pour lesquelles nous mettons en œuvre des apprentissages tout au long du cursus secondaire, *Nous prions les établissements retardataires de nous faire parvenir les notes de leurs élèves avant le 15 septembre prochain afin de nous permettre de faire la synthèse académique attendue par l'inspection générale et la direction de l'enseignement scolaire.*

La note de service n° 2004-028 du 16 février 2004 (B.O. n°9 du 26 février 2004) précise les conditions dans lesquelles l'évaluation des capacités expérimentales sera intégrée au baccalauréat de sciences de la vie et de la Terre à compter de la session 2005. **La banque nationale des situations d'évaluation devrait être connue en février.** Elle reprendra largement les activités des années précédentes, avec un aménagement pour tenir compte, notamment, des disparités constatées dans les notes

obtenues. Conformément au texte de définition de l'épreuve, **la liste des vingt cinq situations retenues pour l'épreuve sera publiée au début du troisième trimestre.**

Plus encore que dans les années précédentes nous vous conseillons de réaliser en travaux pratiques le plus grand nombre possible de manipulations, et en tout cas, de couvrir la diversité des types de sujets utilisés (microscopie, informatique, ExAO, suivi d'un protocole).

Convocation des correcteurs

Après plusieurs années de fonctionnement, nous attirons votre attention sur quelques points d'organisation relatifs à la convocation des correcteurs.

En **épreuve anticipée du baccalauréat dans les séries L et ES**, la correction se fait sur place, dans plusieurs centres d'examen, sur une période d'un ou deux jours. Ces modalités, donnant toutes satisfactions aux correcteurs et à la division des examens et concours (DEX), seront reconduites.

Épreuve écrite dans la série S : compte tenu de la spécificité de l'enseignement de spécialité, un enseignant ne l'ayant jamais enseigné ne peut pas être convoqué pour corriger les copies de spécialité ; en revanche, un enseignant de spécialité est compétent pour corriger les parties I et IIa relevant du programme de l'enseignement obligatoire ; il peut donc être convoqué en enseignement obligatoire ou en enseignement de spécialité.

Épreuve orale du second groupe de la série S pour les candidats ayant choisi l'enseignement de spécialité SVT :

- le candidat doit se voir proposer deux sujets portant respectivement sur le programme de d'enseignement obligatoire et d'enseignement de spécialité ;
- un examinateur ne peut pas interroger un candidat ayant choisi un sujet d'enseignement obligatoire ou de spécialité si il n'a pas enseigné ce programme durant l'année ;
- le chef de centre, responsable de l'organisation des épreuves orales, doit veiller à ce que cette consigne soit respectée en convoquant sur chaque tranche horaire un ou plusieurs correcteurs afin que les interrogations puissent être assurées en enseignement obligatoire **et** en spécialité.

Convocations individuelles :

Tout professeur enseignant pendant l'année en terminale S (tronc commun ou spécialité), en 1^{ère} L ou 1^{ère} ES est susceptible d'être convoqué pour la correction des épreuves écrites et pour les épreuves orales du second groupe. Si, pour des raisons personnelles (fête familiale, voyage d'études ou d'agrément, déménagement...) vous souhaitez ne pas être convoqué(e) pour la session de juin de l'année scolaire en cours, vous devez transmettre avant la fin janvier une demande écrite par voie hiérarchique au chef de la division des examens et concours, avec copie aux IA-IPR de SVT. **Ne prenez aucun engagement, quel qu'il soit, sans avoir reçu un accord écrit du chef de la DEX.**

Le ratio du nombre de professeurs potentiellement disponibles par rapport au nombre de correcteurs nécessaires permet, en théorie, d'être exempté de correction ou convoqué au titre de la "réserve" tous les cinq à six ans. Nous travaillons chaque année avec la DEX pour veiller à ce que cela soit organisé de la manière la plus équitable possible. Contactez-nous par mél si vous pensez avoir été "oublié(e)" (dans un sens ou dans l'autre !).

JOURNÉES DE FORMATION (établissements publics) ET D'ANIMATION

La restructuration de la formation continue donne désormais à l'inspection pédagogique régionale la charge du choix des actions susceptibles d'être conduites, dans le cadre des strictes contraintes budgétaires. Malgré les restrictions imposées à l'académie, nous pensons pouvoir préserver en 2004-2005 des volumes de formation continue suffisants pour répondre à une bonne partie des besoins des enseignants. **Pour la première fois depuis de nombreuses années, vous aurez la possibilité de vous inscrire en septembre à des stages ouverts à la demande d'autres équipes. Lors de la pré-rentree, pensez à vous inscrire à ces stages et à ceux relevant du programme académique de pilotage (génétique lycée, Alpes et thème 1 de spécialité).**

Une "journée de l'inspection" sera organisée cette année pour le lycée à propos des enseignements scientifiques dans les classes de première L et ES, en relation avec les sujets des épreuves anticipées du baccalauréat.

Lors de la pré-rentrée, pensez à inscrire un professeur de SVT par lycée à cette journée d'animation.

LIAISON COLLEGE – LYCEE

Lors des animations que nous avons réalisées avec les enseignants de collège, nous avons insisté sur la mise en œuvre d'une évaluation des capacités expérimentales à tous les niveaux de la scolarité. Nous vous invitons à vous rapprocher de ces collègues pour harmoniser les pratiques relatives aux apprentissages et à l'évaluation.

Par ailleurs, le recteur souhaite qu'une attention particulière soit accordée à l'accompagnement des élèves qui, pour une raison ou pour une autre, rencontrent des difficultés dans leur scolarité, notamment lors du passage 3^{ème} – 2^{de}. Le travail avec les chefs d'établissement dans les bassins de formation devrait être largement orienté sur cet objectif. Constituant une de nos priorités dans les deux prochaines années, nous aurons l'occasion d'y réfléchir avec vous lors de nos visites d'inspection et lors des réunions auxquelles nous vous convierons.

LIAISON LYCEE – UNIVERSITÉ

Les rencontres entre représentants du second degré et universitaires, organisées par notre collègue IA-IPR de sciences physiques Mireille Barral, se sont à nouveau déroulées en 2003-2004. Avec l'aide de quelques collègues, nous avons présenté aux enseignants des nouvelles licences en trois ans les sujets de baccalauréat, les exigences des correcteurs et les compétences des futurs étudiants.

Si vous souhaitez que vos élèves conduisent un travail en relation avec l'université (rencontre de chercheurs, visite de laboratoire...), vous pouvez contacter monsieur Jacques GASQUI, professeur d'université chargé de mission par le recteur pour ce dossier : Jacques.Gasqui@ujf-grenoble.fr

Pour en savoir plus sur la réforme de l'enseignement universitaire (Licence-Maîtrise-Doctorat) :
<http://www.cpu.fr/Dossier/LMD/Default.asp> (une des adresses parmi de nombreuses autres ...)

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS EN S, L ET ES

Les thèmes en vigueur pour l'année scolaire 2004-2005 sont précisés sur le site de la direction de l'enseignement scolaire à l'adresse :

<http://www.eduscol.education.fr/D0050/default.htm>

En fonction des sujets choisis par les élèves, des disciplines autres que les disciplines dominantes de la série peuvent être impliquées dans les TPE (un TPE SVT-HG peut être conduit en S ou en ES).

Par ailleurs, compte tenu de l'importance à accorder à l'éducation à l'environnement vers un développement durable (voir ci-après), il est souhaitable que vous encouragiez les élèves à choisir des sujets correspondants.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE

La circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004 (B.O. n° 28 du 15 juillet 2004) définit les conditions de "généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)". En appui sur cette circulaire et sur l'expérience acquise en terme d'actions éducatives, nous vous invitons à privilégier et faire apparaître votre implication dans ce domaine, qu'il s'agisse d'actions conduites en sciences de la vie et de la Terre ou dans le cadre de dispositifs transversaux (TPE, projets éducatifs "dossier unique").

Des journées interdisciplinaires d'animation seront organisées cette année par bassin. **Veillez à ce que deux enseignants de disciplines différentes (SVT, HG, SPC, mais aussi EPS, langues, lettres...) s'inscrivent à ces animations dès la pré-rentrée.**

Par ailleurs, trois conférences différentes sur le développement durable seront organisées respectivement à Valence, Grenoble et Annecy. La première sera assurée par Paul Arnould, géographe,

professeur à l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines de Lyon, le **mercredi 22 septembre 2004 à 18 heures au CRDP de Grenoble.**

Pour toute aide ou précision, consulter la chargée de mission EEDD académique :

Evelyne.Reinhart@ac-grenoble.fr

EDUCATION A LA SEXUALITE

La circulaire n°2003-027 du 17 février 2003 définit les conditions de mise en œuvre de "*L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées*".

Nous vous rappelons que "*trois séances d'information et d'éducation à la sexualité doivent, au minimum, être organisées dans le courant de chaque année scolaire*". Laurence Communal (laurence.communal@wanadoo.fr), chargée de mission et professeur au collège Evire d'Annecy peut vous faire profiter de son expérience et vous aider à réaliser tout projet d'éducation à la sexualité. Si l'information est globalement bien réalisée en collège, elle n'est que trop rarement mise en œuvre en lycée, période pourtant charnière dans la mise en place des comportements sexués.

RALLYE SCIENCES

Ce concours permet à des élèves de 3^{ème} et 2^{de} de conduire de manière ludique des activités scientifiques en mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la Terre. Organisé par les IA-IPR des trois disciplines avec la collaboration d'une équipe de professeurs, il est un moyen d'inciter les élèves à se tourner vers des filières scientifiques et techniques. Nous vous encourageons vivement à inscrire une ou plusieurs de vos classes à ce concours, en concertation avec les collègues de l'équipe éducative. Un courrier spécifique sera à ce sujet adressé à votre établissement dans le courant du premier trimestre. Vous pouvez trouver des informations (historique, sujets des années passées, photographies) sur le site du CRDP à l'adresse suivante :

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/imel/rallye/04/index.htm>

Le thème de cette année sera "**les transports**". Si vous avez une ou des idées d'activités ludiques, n'hésitez pas à nous les proposer, même incomplètement formalisées.

FETE DE LA SCIENCE

Dans le cadre de la fête de la science, du 11 au 17 octobre 2004, nous souhaitons soutenir et prolonger l'initiative d'une équipe d'enseignants ayant animé l'an dernier un stand place Victor Hugo à Grenoble, offrant une image vivante et attrayante de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre. Nous vous donnerons des précisions sur la nouvelle localisation de ce stand (et solliciterons probablement votre participation).

A l'occasion de ces manifestations, il est possible d'engager certaines de vos classes dans des actions permettant de faire découvrir la "science qui se fait" : visite de laboratoire, intervention d'un chercheur ou d'élèves d'une grande école d'ingénieurs... N'hésitez pas à solliciter les ressources locales, à nous contacter pour que nous soutenions vos démarches et à nous informer des actions prévues afin que nous puissions en faire une synthèse destinée à les pérenniser.

EQUIPEMENT DES LABORATOIRES

(établissements publics)

La stratégie d'appel d'offre (pour laquelle nous avons construit un cahier des charges avec nos collègues de l'académie de Lyon) a été abandonnée par la Région, afin d'éviter une dotation de matériel non souhaité par les équipes pédagogiques et, par suite, peu ou mal utilisé ... Nous espérons que cette stratégie permettra de débloquer la situation des lycées qui n'étaient plus en mesure d'assurer les activités ExAO, notamment dans l'évaluation des capacités expérimentales.

La Région étudiera donc toutes les demandes d'équipement ou de renouvellement. Il faut veiller à ce que chaque demande fasse partie du projet d'établissement, avec un rang de priorité élevé. Vous pouvez

nous faire parvenir copie de votre demande. Nous nous tenons par ailleurs à votre disposition pour vous aider à définir vos besoins.

Le guide d'équipement "lycée" (janvier 2002) reste consultable, et téléchargeable au format pdf, sur le site internet de la direction de l'enseignement scolaire :

www.eduscol.education.fr (http://www.eduscol.education.fr/D0036/r_lyc.htm)

TICE en SVT

Journée académique TICE SVT :

Compte tenu du succès rencontré lors de la journée TICE SVT organisée au CDDP de Valence en 2002, nous prévoyons de reproduire cette animation au premier trimestre pour les départements de Savoie et Haute-Savoie, probablement début octobre, dans un établissement du secteur d'Annecy. Nous vous donnerons dès que possible les informations correspondantes.

Projets innovants :

Les sciences de la vie et de la Terre sont impliquées dans des actions d'enseignement ou d'accompagnement à distance :

Lycée ouvert de l'académie de Grenoble : <http://www.ac-grenoble.fr/lycee/log/>

Cartable électronique : <http://www.ac-grenoble.fr/mission-tice/cartable.htm>

Vous pouvez trouver le compte rendu de la journée "cartable numérique isérois" du 16 mars 2004 à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/svt/actualites/cartable/cartable.htm>

Contactez-nous si vous êtes intéressés par ces expériences.

Stations sismiques scolaires (3S) :

Cinq collèges de l'académie disposent d'une station permettant d'enregistrer en permanence des séismes. Dans le cadre du projet académique, ils travaillent en partenariat avec le laboratoire de géophysique internet et de tectonophysique de l'université de Grenoble.

N'hésitez pas à contacter ces établissements pour envisager un travail spécifique avec les équipes.

Pour en savoir plus : <http://www.ac-grenoble.fr/risqmaj/3s/projet3s.htm>

Liste de diffusion :

La liste de diffusion des laboratoires de SVT, collèges et lycées, est désormais le moyen privilégié de communication entre l'inspection pédagogique régionale et les enseignants. Nous vous y avertissons des messages envoyés par voie hiérarchique à votre chef d'établissement. Nous vous incitons vivement à vérifier qu'un membre au moins de l'équipe d'établissement est inscrit à cette liste et consulte régulièrement sa boîte à lettres. Pour s'inscrire à titre individuel:

1. Se connecter à l'adresse : <http://listes.ac-grenoble.fr/www/info/labos-svt>
2. Cliquer sur "abonnement" et suivre les instructions.

Votre abonnement vous sera signalé ultérieurement par mél. Vous pourrez dès lors envoyer et recevoir des messages sur la liste de diffusion dont l'adresse est : labos-svt@listes.ac-grenoble.fr

MODALITÉS D'INSPECTION

L'inspection individuelle se fonde sur l'observation d'une séance et sur l'examen de traces de l'activité globale de l'enseignant au sein de l'établissement et, plus généralement, de l'académie. Nous donnons ci-après quelques indications sur le déroulement de l'inspection et sur les documents susceptibles de faciliter cette observation et de servir de support à la réflexion conduite au cours de l'entretien et/ou de la réunion d'équipe.

Des documents et indications complémentaires sont accessibles sur le site SVT à l'adresse :

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/inspection/index.htm>

Documents à remettre à l'inspecteur au début de l'inspection :

Concernant la classe observée :

Le **cahier de textes de la classe**, comprenant le texte des devoirs surveillés avec la date de réalisation, et mettant en évidence les activités pratiques.

Si possible, une copie des sujets de devoirs surveillés.

Éventuellement un résumé de la progression, indiquant notamment les supports utilisés, les activités réalisées, à chaque séance (ce point n'a aucun caractère obligatoire).

Deux classeurs ou cahiers d'élève, si possible de qualités différentes...

Concernant l'activité générale de l'enseignant :

Fiche individuelle d'inspection ; la partie relative aux activités personnelles et aux stages suivis peut être fournie sous forme d'une annexe. Un fichier informatique vierge a été adressé à tous les établissements.

En collège, tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail sur la **santé**, sur **l'environnement** ou dans les **itinéraires de découverte**.

En lycée, tout document susceptible d'illustrer la manière dont est réalisé le travail en **TPE** ou dans les **thèmes au choix de seconde**.

Concernant l'établissement :

Tout document relatif à l'implication du professeur ou de l'équipe dans des actions liées au **projet d'établissement**.

Organisation de l'entretien :

L'analyse de l'activité de l'enseignant est structurée à partir de la circulaire n° 97-123 du 23 mai 1997 (BOEN n°22 du 29 mai 1997) précisant les "missions du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel" et de son opérationnalisation en SVT réalisée par Guy Ménant.

En particulier, pour les années scolaires 2003-2004 et 2004-2005 seront discutés les aspects suivants :

Mise en activité des élèves (nature et conditions de réalisation) et traces correspondantes dans le cahier-classeur.

Évaluation des capacités expérimentales.

Adéquation entre évaluation sommative et apprentissage.

Prise en compte, pendant les séances de travaux pratiques, des **élèves en difficultés**.

Nous vous invitons à consulter notre courrier de rentrée 2003 pour y retrouver les réflexions relatives aux fiches de travaux pratiques et à la trace écrite élève.

<http://www.ac-grenoble.fr/svt/inspection/RentreeSVTLyc03.PDF>

SECTEURS DE RESPONSABILITE DES IA-IPR DE SVT

Secteur géographique	IA-IPR à contacter
Ardèche – Drôme	Eric.Lavis@ac-grenoble.fr Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60 Mobile professionnel : 06 12 37 07 47
Isère	Eric Lavis et Jean-Marc Simon
Savoie – Haute-Savoie	Jean-Marc.Simon@ac-grenoble.fr Téléphone rectorat : 04 76 74 70 60 Mobile professionnel : 06 10 99 06 47

Nous profitons de ce courrier pour remercier tous ceux d'entre vous qui, en plus de leurs charges habituelles, acceptent de s'investir au service de la discipline en répondant favorablement à nos sollicitations : accompagnement d'enseignants débutants (stagiaires, contractuels), formation continue, animations pédagogiques, jurys d'examens et concours, groupes de travail sur les TICE, l'EEDD, la santé, la sexualité, rallye sciences, fête de la science.... Que ces collègues sachent que leur engagement est pour beaucoup dans l'excellente qualité de la formation des élèves en SVT dans l'académie et contribue fortement à la dynamique de la discipline.

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre
Académie de Grenoble

ANNEXE 1

Académie de Grenoble

Évaluation des capacités expérimentales 2004

(synthèse de l'évaluation dans les 59 lycées publics et privés de l'académie ayant transmis leurs résultats à la date du 31 août 2004)

MOYENNE ACADEMIQUE	13,73
Nbe total d'élèves	579
Nb total d'établissements	59

	Nb établissements	Nb élèves	Moyenne
I2 - Parenté entre êtres vivants actuels et fossiles - Phylogénèse - Evolution			
1-Les critères d'appartenance à la lignée humaine - I2g01	12	94	14,90
2-Comparaisons moléculaires - I2inf02	24	170	15,06
I3 - Stabilité et variabilité des génomes et évolution			
1-Analyse des résultats d'un croisement chez la Drosophile - I3m02	29	257	14,53
2-Mécanisme du brassage intrachromosomique chez un champignon : Sordaria - I3m01	50	568	13,45
I4 - La mesure du temps dans l'histoire de la Terre et de la vie			
1-Les microfossiles d'une marne - I4g14	11	68	14,79
I5- La convergence lithosphérique et ses effets			
1-L'origine du volcanisme des îles Eoliennes - I5inf03	21	135	12,95
2-Subductions océaniques - I5inf11	7	13	12,46
3-Subductions océaniques - I5inf12	27	150	12,56
4-La structure des zones de subduction océanique - I5inf13	20	102	12,82
I6 - La procréation			
1-Activité testiculaire - I6m01	42	389	14,69
2-Quelques aspects du cycle ovarien - I6m02	55	505	12,94
3-Hormones ovariennes et cycle utérin - I6m03	43	335	12,40
I7 - Immunologie			
1-Recherche de l'antigène de la α -lactoglobuline par l'utilisation du test ELISA - I7p03	14	93	13,94
2-Recherche de l'antigène de la BSA par l'utilisation du test ELISA - I7p04	24	244	13,18
3-Sérodiagnostic de la syphilis - I7m07	11	65	14,12
I8 - Couplage des événements biologiques et géologiques au cours du temps			
1-Modifications de la microfaune de part et d'autre de la limite Crétacé-Paléocène - I8p01	34	321	14,28
2-Modifications de la microfaune de part et d'autre de la limite Crétacé-Paléocène - I8p02	8	25	13,32
II1 - Du passé géologique à l'évolution future de la planète			
1-Palynologie et changements climatiques au quaternaire - II1m08	15	81	13,78
II2 - Des débuts de la génétique aux enjeux actuels des biotechnologies			
1-Réalisation d'un croisement chez la Drosophile (2) - II2m02	9	29	15,93
2-Utilisation des enzymes de restriction et polymorphisme génique - II2inf01	23	110	13,55
II3 - Diversité et complémentarité des métabolismes			
1-Le spectre d'absorption des pigments chlorophylliens - II3e02	11	30	14,15
2-La phase photochimique de la photosynthèse (II) - II3e04	22	106	15,12
3-Quantité de substrat disponible et respiration chez la levure - II3e08	33	187	14,11
4-L'influence des différentes radiations dans la phase photochimique - II3e11	9	19	13,92
5-Respiration et fermentation alcoolique - II3p01	25	83	14,34